



Succession héritage petit enfant

Par **duquenne**, le **14/02/2008** à **14:09**

je viens d'apprendre le décès de ma grand mère paternelle en demandant un acte de naissance décédée le 14 mars 2007 elle a eu un enfant hors mariage mon père en 1929 décédé en 1972 elle a deux petites filles moi même et ma soeur mon père et nous mêmes nous n'avons jamais vu cette femme je dispose d'une lettre qu'elle a écrite lors du décès de son fils néanmoins elle a deux héritières j'ai déjà contacté la chambre de notaires de lyon qui doit faire des recherches en ce qui concerne la succession j'habite dans le sud ouest par téléphone on m'a annoncé que ces recherches me couteraient plus de 53 € puis je faire entièrement confiance quant au suivi de ce dossier il y a t-il d'autres moyens d'être informé de la prise en charge de cette succession ?
merci pour votre réponse salutations